

## La Presse

Actualités, samedi 26 mai 2007, p. A17

Surpopulation dans les prisons

### **Pour résorber la crise, des détenus sont transférés en masse**

**Touzin**, Caroline

Pour gérer les problèmes de surpopulation dans les prisons québécoises les transferts de détenus d'un centre de détention à un autre sont "phénoménaux". "On a l'équivalent d'une prison sur nos routes chaque jour", a déploré le directeur général adjoint des prisons de l'est du Québec, Michel Roberge, lors du Congrès de criminologie du Québec qui s'est terminé hier dans la Vieille Capitale.

Ces transferts "phénoménaux", comme le dit le directeur de prisons, nuisent à l'évaluation des contrevenants. "C'est difficile de faire une évaluation du détenu dans ces cas-là", a-t-il expliqué, lors de son atelier sur l'implantation de la nouvelle loi, jeudi dernier.

Or cette évaluation est au coeur des changements de la nouvelle loi sur le système correctionnel. Quand la loi est entrée en vigueur en février dernier, le ministère de la Sécurité publique avait souligné à grands traits que désormais toute personne serait évaluée "dès sa prise en charge par les Services correctionnels". Cette loi a été conçue pour éviter d'autres affaires Mario Bastien, ce pédophile qui bénéficiait d'une absence temporaire lorsqu'il a assassiné le jeune Alexandre Livernoche.

### **Le réseau déborde**

Les transferts se multiplient parce que la grande majorité des centres de détention débordent. Si Rimouski déborde une journée, on envoie des détenus à Québec. Quelques jours plus tard, des places se libèrent à Rimouski, on essaie d'y renvoyer les détenus pour les rapprocher de leur famille. M. Roberge n'a toutefois pas été en mesure de chiffrer ces transferts.

Même Bordeaux, la plus grosse prison provinciale, déborde depuis le mois dernier, comme l'a révélé La Presse la semaine dernière. Avant de transférer des gens à Bordeaux, les Services correctionnels remplissent les prisons de Québec et de Saint-Jérôme. "Bordeaux, c'est le dernier recours. C'est un centre de détention déjà difficile à gérer avec ces grosses ailes", a expliqué le directeur de prisons à La Presse, en marge de son atelier.

L'augmentation significative du nombre de prévenus (personnes en attente de leur procès) est l'une des principales causes du surpeuplement actuel. "Le nombre de prévenus a beaucoup augmenté en deux ans. Au début des années 2000, c'était le tiers de la clientèle carcérale. Aujourd'hui, on est rendu à la moitié", indique-t-il. Faut dire qu'une journée de détention préventive équivaut à deux jours d'emprisonnement. Les sentences sont donc moins longues à purger. "C'est payant. Il y a des calculs qui se font quelque part", a dit le directeur lors de son atelier devant des criminologues et des employés des services correctionnels.

M. Roberge a confirmé que des détenus devaient coucher dans des gymnases, notamment à Québec, ou sur des matelas par terre dans des cellules déjà pleines. "Qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse? On a le mandat de garder les gens en dedans (). Je veux être clair. On ne remet personne dans la rue parce qu'on manque de places en prison", a-t-il insisté.

Selon les critères du ministère de la Sécurité publique, pour bien gérer une prison, 12% des places doivent être libres. Ainsi, les criminels sont placés dans les bons secteurs. Les contrevenants qui en sont à leur première infraction ensemble, les gangs de rue ensemble. À Bordeaux, le mois passé, on ne pouvait faire une bonne gestion carcérale. Il y avait en moyenne 30 détenus en trop, parfois même 60.

Cet été, la situation ne devrait pas empirer, croit le directeur de prisons. "Traditionnellement, les juges siègent moins, alors ils nous amènent moins de monde", souligne-t-il. D'ici septembre, le ministère de la Sécurité publique recevra des recommandations de la Société immobilière du Québec, mandatée pour étudier l'opportunité de rénover et rouvrir plusieurs prisons en région. Ces rapports contiendront une partie de la solution aux problèmes de surpopulation, pense le Ministère.

Les peines de moins de deux ans sont purgées dans les prisons provinciales. Les prévenus, comme les présumés mafieux arrêtés lors de l'opération policière Colisée, y sont aussi emprisonnés en attendant leur procès.

**Illustration(s) :**

"On a l'équivalent d'une prison sur nos routes chaque jour", déplore le directeur général adjoint des prisons de l'est du Québec, Michel Roberge.

**Catégorie :** Actualités

**Sujet(s) uniforme(s) :** Prisons et détenus

**Taille :** Moyen, 516 mots

*© 2007 La Presse. Tous droits réservés.*